



ASSOCIATION DES COMMUNES GENEVOISES

Boulevard des Promenades 20 - 1227 Carouge

Tél. 022 309 33 50 Fax 022 309 33 55

Correspondance : case postale 1276

info@acg.ch - www.acg.ch

Département de la sécurité et de  
l'économie

**Monsieur Pierre Maudet**

Conseiller d'Etat

Case postale 3962

1211 Genève 3

Carouge, le 30 mai 2017

**Concerne : règlement d'exécution de la loi sur les taxis et les voitures de transport  
avec chauffeur**

Monsieur le Conseiller d'Etat,

La consultation relative à l'avant-projet de règlement cité en titre, transmise par l'OCIRT le  
14 mai 2017, nous est bien parvenue et son contenu a retenu notre meilleure attention.

Par ces lignes, nous vous informons que le Comité de notre Association, réuni dans sa  
séance du 29 mai 2017, a préavisé favorablement cet avant-projet de règlement.

En vous remerciant d'avoir consulté les communes sur cet objet, nous vous prions de croire,  
Monsieur le Conseiller d'Etat, à l'assurance de notre haute considération.

Le Directeur général

Alain Rüttsche

Le Président

*Bien à toi*

Thierry Apothéloz